

La Sidra

DE LA SEMAINE

EKEV

Adapté d'un discours du Rabbi de Loubavitch

Moché poursuit son discours d'adieu en promettant aux Enfants d'Israël la prospérité en Terre d'Israël, s'ils suivent la voie de D.ieu.

Il leur fait également des reproches pour leurs erreurs passées. Mais il leur adresse des paroles soulignant le pardon de D.ieu.

Il leur rappelle la Manne qui leur enseigna que l'on vit exclusivement grâce à D.ieu.

Il décrit l'abondance de la Terre d'Israël et insiste sur la Providence Divine.

Il leur ordonne de détruire les idoles.

On lit également ici le second paragraphe du Chema. C'est également la source du précepte de la prière et on y trouve une référence à l'Ère Messianique.

L'âme du talon

Le talon constitue la partie la plus basse du corps et c'est également le nom de la Paracha de cette semaine, en fonction de la traduction qu'on veut bien donner au mot Ekèv.

La Paracha commence par les mots : « Et ce sera, parce que (Ekèv) vous obéirez à ces lois et les observerez, D.ieu votre D.ieu gardera Son alliance et Sa bonté, (ce) qu'Il a juré à vos pères. » Ici, le mot « Ekèv » est traduit par « parce que ». Cependant, de nombreux autres mots auraient pu être utilisés pour « parce que ». Pourquoi donc la Torah utilise-t-elle particulièrement le mot « Ekèv » qui a également le sens de « talon » ? Rachi, anticipant cette question, donne une réponse selon laquelle la Torah se réfère ici spécifiquement aux commandements que les gens écrasent de leur talon, c'est-à-dire à ces commandements considérés comme trop triviaux, par nature, et donc négligés.

L'on peut se demander pourquoi la promesse de D.ieu de garder Son alliance avec nous dépend de l'observance de ces commandements « talon ».

Deux approches aux Mitsvot

Il y a deux approches de base à l'observance des Mitsvot qui correspondent à deux composants de chaque Mitsva.

La première tient compte du fait qu'une Mitsva

est un commandement que D.ieu nous enjoint d'observer.

La seconde est la faculté que possède la Mitsva de faire une différence dans notre vie. Dans cette perspective, chacune des Mitsvot est unique dans la mesure où elle a un effet spécifique sur notre âme et sur le monde qui nous entoure. Toutefois, la première approche, celle qui met l'accent sur l'idée de « commandement », transcende les détails et les fonctions spécifiques de la Mitsva. Dans la perspective du Commandant divin, nous devons observer la Mitsva tout simplement parce que telle est Sa volonté. Dans cette perspective, il ne peut y avoir de différence entre une Mitsva « importante », qui agit de façon intense sur l'individu et sur la société, et une Mitsva « légère » ou Mitsvah « talon » qui n'a qu'un effet marginal, voire inaperçu.

La métaphore du mariage

Pour nous aider à comprendre cet aspect souvent méconnu du Judaïsme - la dévotion à D.ieu d'une manière qui transcende notre jugement et notre compréhension de la Mitsva -, les sources juives proposent souvent la métaphore du mariage.

Dans un mariage, certains aspects de la relation sont pragmatiques. Nous faisons certaines choses pour l'autre parce qu'elles ont un but précis. Nous donnons notre argent, notre temps et d'autres ressources à notre conjoint(e) parce que certains besoins doivent être comblés.

Mais là n'est pas la raison essentielle pour laquelle nous répondons aux demandes de l'autre. Dans une relation, et tout particulièrement dans un mariage, le besoin se fait sentir de transcender l'aspect utilitaire et fonctionnel de la relation et d'en découvrir l'âme.

Dans un mariage, nous faisons des choses pour notre conjoint(e), parce que c'est ainsi que nous nous connectons à son essence et à son âme et non pas parce que l'un ou l'autre peut en tirer un bénéfice quelconque.

Des relations réciproques

Dans notre relation avec D.ieu, comparée par

nos Sages à un mariage, nous devons, d'abord et avant tout, nous concentrer sur la relation elle-même. Si D.ieu nous demande de respecter la Cacherout, par exemple, nous L'écoutons simplement parce que c'est ce qu'Il nous a demandé. C'est en nous pliant à la Volonté de D.ieu que nous nous connectons à Lui.

En fait, l'un des sens du mot Mitsvah, en dehors de « commandement », est « connexion ». Et s'il est vrai que nous ne connaissons pas toujours le bénéfice de l'accomplissement d'une Mitsva ou d'une autre, ce bienfait reste bien pâle en comparaison de la prise de conscience du fait que nous venons de réaliser une connexion avec l'Essence même de D.ieu.

En observant ces Mitsvot qui sont parfois foulees du talon parce qu'elles n'apparaissent pas très utiles, nous démontrons que notre relation n'est ni intéressée ni contractuelle mais qu'elle nous engage profondément. Notre engagement ne dépend pas de ce qui nous intéresse mais de la manière dont il contribue à notre « mariage » avec D.ieu. C'est pourquoi la Torah déclare que lorsque l'on observe ces commandements « talon », D.ieu gardera Son alliance avec nous par un engagement similaire.

Le lien avec « la fin (le talon) des jours »

Le mot « Ekèv » signifie aussi « à la fin » et nos Sages l'interprètent comme se référant à « la fin des jours » ou l'Ère messianique. Il existe un lien réel entre les Mitsvot auxquelles on se réfère comme aux « talons » et la venue du Machia'h. Nos Sages ont comparé le Don de la Torah sur le mont Sinaï aux fiançailles entre le Peuple juif et D.ieu et la venue du Machia'h au mariage lui-même.

L'une des manières d'indiquer que nous sommes prêts au mariage est de montrer notre volonté d'observer les Mitsvot et tout particulièrement celles que l'on compare au talon. Cela prouve que nous allons donner la priorité aux besoins de notre Conjoint. En perçant le mystère de « l'âme » du « talon », nous découvrons l'essence du Judaïsme et l'âme de notre mariage et de notre alliance avec D.ieu.



HORAIRES D'ENTRÉE & SORTIE DE

CHABBAT EKEV

ÎLE-DE-FRANCE

Entrée : 21h 07
Sortie : 22h 20

Bordeaux	21.07
Deauville	21.18
Grenoble	20.42
Lille	21.10

Lyon	20.47
Marseille	20.39
Montpellier	20.46
Nancy	20.51
Nantes	21.17

Nice	20.32
Rouen	21.13
Strasbourg	20.44
Toulouse	20.55

A partir du dimanche 30 juillet 2023 Pose des Téléphones : 5h 03 Heure limite du Chema : 10h 08 Fin Kidouch Levana : mardi 1^{er} août 2023 à 22h 21 mn

Articles et contenu réalisés par Beth Loubavitch | 8, rue Lamartine - 75009 Paris | Tél : 01 45 26 87 60 | Fax : 01 45 26 24 37 | www.loubavitch.fr
chabad@loubavitch.fr | Association reconnue d'Utilité Publique, habilitée à recevoir les DONNS et les LEGS - Directeur : Rav S. AZIMOV